



Le Comité Local du Personnel de Bruxelles de la Commission Européenne et les Associations des Parents

Avec le soutien de :

Le Comité Central du Personnel de la Commission Européenne ; le CLP du Personnel de la Commission à Karlsruhe ; le Collège des Représentants du Personnel de la BEI ; le Comité du personnel du Comité européen des régions ; le Comité du personnel du Parlement européen ; et les syndicats de la Commission Européenne : FFPE; R&D; SE; SFE ; TAO-AFI; US et U4U transmet ci-après une

lettre ouverte à la présidente de la Commission Européenne, Mme Ursula Von der Leyen; le président du Conseil Européen, M. Charles Michel; et le président du Parlement Européen, M. David Maria Sassoli.

Appel pour les Enfants des Écoles Européennes

Objet : La situation critique prolongée des Écoles Européennes de Bruxelles

Mesdames, Messieurs,

Nos écoles européennes à Bruxelles connaissent une crise prolongée alors que leur modèle éducatif constitue un atout, comme en témoigne l'accroissement rapide du nombre d'écoles accréditées. Ces écoles constituent également un des éléments de l'attractivité de la fonction publique européenne. Enfin, elles représentent un facteur favorisant l'intégration européenne à travers l'éducation et le développement d'une identité européenne.

Bruxelles dispose de quatre écoles européennes. Ces écoles ont atteint depuis longtemps et ont même dépassé largement leur capacité en nombre d'élèves. Le site provisoire de Berkendael (EEB1) a absorbé un certain nombre d'enfants dans les cycles maternel et primaire mais ces enfants doivent poursuivre leur scolarité jusqu'au baccalauréat dans un



des quatre autres sites des écoles européennes à Bruxelles. La surpopulation du cycle secondaire est donc accrue.

Le nombre d'enfants scolarisés dans ces écoles est d'ores et déjà supérieur de 1030 élèves par rapport aux capacités d'accueil officielles. Cette situation est d'autant plus préoccupante que:

- Seul un enfant sur deux des ayant droit est scolarisé dans nos écoles, du fait d'une politique d'inscription qui laisse peu de choix aux familles et d'une réduction de l'offre pédagogique, par manque de place et de moyens budgétaires adaptés,
- Entre 300 et 450 nouveaux élèves souhaitent être scolarisés chaque année dans les écoles européennes. Les prévisions pour la période 2020 à 2025 annoncent l'arrivée de 2000 nouveaux élèves.

Ces données inquiètent, car les conditions de scolarisation de nos enfants s'aggravent : le projet pédagogique est mis à mal, les espaces internes se sont épuisés, la planification des cours consomment les heures de pause et les élèves - souvent très jeunes - restent de longues heures en attendant leurs prochains cours. Par ailleurs, les conditions de sécurité ne sont pas toujours remplies. Ainsi les différents services dispensables à la vie scolaire - cantines, transport, périscolaire - sont assurés dans des conditions aggravées, voire impossibles. Enfin, rappelons que les solutions à ce problème de sous-capacité, qui doivent être mises en place par l'Etat membre d'accueil, ne sont pas immédiates, comme notre expérience le démontre.

Les autorités belges tergiversent. Pour mémoire, elles avaient promis en 2015, cinq ans après la demande officielle du Conseil supérieur des écoles européennes, la mise à disposition d'une cinquième école de 2500 élèves, à partir de septembre 2019. Cette promesse n'a pas été tenue. Après des propositions de sites inadéquats, la Belgique propose l'ancien site de l'OTAN (Evere), qui nous convient. Ce site pourrait accueillir une école complète. Vu l'urgence, une prise de décision rapide quant à l'attribution d'un site s'impose, il faudrait par la suite y construire rapidement un embryon d'école avec des préfabriqués pour septembre 2021 au plus tard. Après avoir résisté, la Régie des bâtiments convient du besoin urgent d'avoir des places supplémentaires en secondaire, là où le surpeuplement scolaire est le plus important.

Toutefois, la décision politique définitive se fait attendre et ne sera prise si les choses continuent ainsi en 2020. Ce retard permet de craindre que



cette école dans sa deuxième phase de construction ne soit achevée qu'à la fin de 2026 au mieux. Si une décision politique n'est pas prise prochainement, le risque de refus total des nouvelles inscriptions ne pourrait pas être exclu pour l'année scolaire 2020-2021. Selon les dernières prévisions, cette nouvelle école serait déjà entièrement remplie au moment de son inauguration sans pour autant résoudre le surpeuplement général. De ce fait, le gouvernement fédéral belge devra planifier une 6^{ème} école à Bruxelles pour accueillir les inscriptions à partir de 2027.

La surpopulation n'est pas le seul problème des écoles européennes à Bruxelles. Certains États membres ne fournissent pas assez de professeurs détachés. Il est aussi à signaler également, une carence fort préoccupante de psychologues. Les budgets pour les écoles européennes sont notoirement insuffisants dans plusieurs domaines pédagogiques et administratifs.

Les institutions que vous présidez doivent se positionner clairement et ouvertement vu leur importance et leurs compétences juridiques et politiques pour l'avenir de nos écoles. Les écoles abritent plus de 13 400 enfants en augmentation constante. Ces mêmes États membres ont, depuis les réformes de 2004 et 2014, effectué de larges économies sur les salaires des employés de l'Union Européenne. Mais nous ne pouvons pas accepter que nos enfants soient des victimes des politiques restrictives. Il faut un agenda politique pour ces écoles pour les années à venir, qui doit garantir surtout leurs infrastructures et leurs financements adéquats à long terme. De plus, l'existence et le bon fonctionnement des écoles européennes représente un élément très important du cadre de l'emploi dans les institutions européennes et de leurs politique d'équilibre de vie professionnelle – vie privée et celle du bien-être au travail.

Les signataires de cet appel vous demandent une réunion dans les meilleurs délais afin de vous expliquer la situation critique actuelle et vous demander de rappeler de manière claire et insistante à l'État d'accueil des institutions de l'UE et des écoles européennes à Bruxelles, la Belgique, ses obligations découlant des Traités et de la Convention sur ces écoles, en s'adressant au niveau approprié pour être entendu :

1. De décider d'ici l'été 2020 par le Conseil des ministres belges, de manière irrévocable, d'un site définitif permettant de remédier aux



2. problèmes de surpeuplement en prenant en compte également la dimension environnementale d'un tel choix.
3. De mettre dès 2020 en chantier le projet d'une installation provisoire et permanente sur le site définitif choisi, qui puisse
4. accueillir des enfants pour la rentrée 2021-22 en première phase et en 2026 pour la deuxième phase.
5. De donner un statut permanent au site de Berkendael, pour y maintenir cette école maternelle et primaire, puisque selon les prévisions, la nouvelle école sera remplie sitôt achevée.

Enfin, les signataires de cet appel vous demandent d'assurer des budgets adéquats pour les écoles européennes dans les perspectives financières pluriannuelles à venir en garantissant la qualité de l'enseignement et de la vie scolaire à long terme pour éviter que nos écoles ne connaissent une crise profonde.

Les APEEEs et l'Association de Parents des crèches et garderies de Bruxelles, les Comités du Personnel, les Organisations Syndicales, les Comités du personnel enseignant.

Raúl TRUJILLO HERRERA

Président

*Comité Local du Personnel de
Bruxelles, Commission
Européenne*

Association des parents d'élèves de l'école européenne de Bruxelles (APEEE)

Kathryn MÁTHÉ

Présidente,
APEEE Bruxelles 1

**Giles
HOUGHTON-
CLARKE**

Président,
APEEE
Bruxelles 2

**Anastassios
PAPADOPOULOS**

Président,
APEEE 3

Kristin DIJKSTRA

Présidente, APEEE
Brussels 4



Pere MOLES,
President
INTERPARENTS

Celine KEIDEL, Présidente
*Association des Parents des
Crèches, Jardins d'enfant et
Garderies à Bruxelles*

Comités du Personnel

Ignazio IACONO, Président
*Comité Central du Personnel,
Commission Européenne*

Denis BAUDOT, Président
*Le CLP du Personnel de la
Commission à Karlsruhe*

Jans SCHRÖDER,
Président f.f.
*Comité du Personnel
du Parlement
Européen*

Vincent THUNUS, Porte-
parole
*Le Collège des Représentants
du Personnel de la BEI
(Banque européenne
d'investissements)*

Apor SAJGÓ, Président
*Le Comité du personnel du
Comité européen des régions*

Organisations Syndicales



STEFANIDIS Stathis
President



SEBASTIANI Cristiano
President



BINET Guilaine
President



HUBRECHT Alain
President



DE SIMONE Rosario
Secretary General



VLANDAS Georges
President



BRACKE Niels
President

Copie:

- Le Secrétaire Général des Écoles Européennes – M Giancarlo MARCHEGGIANO
- La Présidence du Conseil supérieur – Mme Cristina GALACHE



- Les Membres du Conseil SupérieurLa première ministre du Royaume de Belgique – Mme Sophie WILMÉS f.f.
- Le Commissaire Budget et Administration – M Johannes HAHN
- La Présidence de la Commission Éducation et culture du PE – Mme Ms Sabine VERHEYEN
- Madame le Directeur General de la DG HR – Mme Irene SOUKA
- **Annexe: déclaration du Conseil supérieur**